



PRÉSENTATION GEM TSA DE POISSY

PRÉAMBULE

Les GEM ont été prévus aux articles L.114-1-1et L.114-3 du code de l'action sociale et des familles, ils ne constituent donc pas des structures médico-sociales au sens de l'article L.312-1 du même code. Leurs fonctionnements diffèrent d'une structure relevant du médico-sociale, mais ils peuvent être un complément dans le parcours de la personne.

Les GEM s'apparentent à des dispositifs d'entraide mutuelle entre pairs, en constituant avant tout un collectif de personnes concernées par des problématiques de santé ou des situations de handicap similaires. Cette pair-aidance se développera par le biais d'activités et d'échanges entre les membres du dispositif.

LE G.E.M. TSA DE POISSY

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme qui prévoit au minimum un GEM par département d'ici 2022, le dispositif du GEM TSA de Poissy a vu le jour en Janvier 2021. Le Groupe d'Entraide Mutuelle TSA de Poissy est une association de personnes adultes autistes.

DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

L'organisation du GEM TSA de Poissy repose sur trois piliers essentiels à son développement et à son bon fonctionnement.

- **L'association des membres du GEM** qui est une association de personnes autistes adultes dont l'objectif est de favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entre-aide mutuelle entre les adhérents.
- **L'association Gestionnaire** qui est l'APAJH Yvelines permet au GEM de profiter de locaux mis à disposition. Une convention lie les deux associations. L'APAJH Yvelines apporte aides et conseils au GEM sur sa gestion quotidienne, notamment sur les aspects financiers, juridiques et ressources humaines. Ils doivent notamment veiller à répondre aux demande des membres du GEM d'être impliqués et initiés aux différents aspects de cette gestion afin de favoriser leur autodétermination.
- **Le parrain** peut être soit un organisme reconnu comme en capacité d'apporter soutien aux adhérents, soit une association de familles, soit une association d'usagers (patients, ex-patients...). Le rôle du parrain consiste à soutenir le GEM dans son fonctionnement associatif à travers une position de tiers et de médiateur, notamment en cas de difficultés, de désaccords. Il veille au respect de l'éthique des GEM en s'assurant de la mise en œuvre adéquate du cahier des charges, en particulier sur le respect du choix des adhérents du GEM, dans la limite des réglementations en vigueur (droit du travail, règles budgétaires...)

LE FINANCEMENT

Le GEM est porté par l'association d'adhérents, et financé par l'ARS des Yvelines via l'APAJH Yvelines (association gestionnaire).

LES ACTIVITÉS

Les activités peuvent être proposées par les adhérents du GEM, les animateurs, des bénévoles... Celles-ci doivent être en adéquation avec le choix des adhérents du GEM. En fonction des besoins et des souhaits, celles-ci peuvent être soit d'un aspect ludique et culturel (théâtre, atelier d'écriture, cinéma, jeux de sociétés, participation à des événements inter associatifs, groupe de parole...), soit d'un aspect plus administratif et personnel (atelier associatif, soutien administratif, passerelle vers une autre structure, en fonction des besoins et des souhaits de la personne).

LE LOCAL

Le local du GEM est situé au centre-ville de Poissy, au 61 Boulevard Victor HUGO. Celui-ci est mis à disposition par l'APAJH Yvelines.

L'accessibilité y est facilitée par son emplacement au sein de la commune de Poissy (Bus/Gare).

L'aménagement de celui-ci est fait en collaboration entre les membres du GEM, les animateurs et l'association Gestionnaire.

LE PERSONNEL

1 Animateur à temps plein

1 Animateur à mi-temps

1 Directeur du pôle parcours de l'APAJH 78 qui fait le lien entre l'association du Gem et l'association gestionnaire

HORAIRES

Le Gem est ouvert sur une amplitude Horaire à minima de 35h/semaine. La plage horaire initiale est de 9h / 17h du Lundi au Vendredi mais celle-ci évolue en fonction de la présence des adhérents, des activités, du cahier des charges...

INFOS PRATIQUES



GEM TSA Poissy

61 boulevard Victor HUGO

78300 POISSY

Animateurs : pierre-olivier.prigent@apajh-yvelines.org / 07.88.72.32.11

thomas.poncelet@apajh-yvelines.org / 07.61.82.22.66